



Protocole de reprise d'activité physique COVID-19

Dans le cadre du déconfinement et en vue de la reprise du Hockey sur Glace, le MHC propose une reprise partielle de l'activité sportive pour votre enfant. Établi en l'état actuel de nos connaissances sanitaires et des décisions gouvernementales annoncées le 28 avril 2020, ce protocole est valable pour la première période de déconfinement, du 11 mai au 2 juin 2020 et sera réévalué voire réadapté selon l'évolution de la situation.

Compte tenu des directives annoncées, la reprise d'activité ne peut concerner à ce jour que les enfants nés entre 2005 et 2013 (inclus).

Nous proposons donc aux enfants de reprendre une activité physique encadrée par leurs entraîneurs sur la base du volontariat.

- Groupes de 8 enfants maximum.
- L'activité se pratiquera en extérieur sur le paddock, espace situé entre les tennis extérieurs et le parking du palais des sports. (En face du palais des sports. Accès par la route de la plaine située entre les deux parkings.)
- Les exercices permettront une reprise d'activité physique, mobilité, coordination, renforcement musculaire...

➔ Protocole Sanitaire

- Aucun vestiaire sur place. Les enfants devront venir avec leur propre équipement et notamment leurs propres gourdes (remplies !). Aucun point d'eau.
- Pas de présence des accompagnants. Les parents sont priés de rester dans leur voiture ou à distance.
- Arrivée à l'heure exacte de la convocation. Il ne sera pas possible d'attendre sur place. Les enfants devront rester dans les voitures ou à distance.

- Un dépôt minute sera organisé route de la plaine. La route est située entre les deux parkings, face au palais. Seul l'enfant concerné descend de la voiture. Merci de respecter la file d'attente le cas échéant. Si l'enfant arrive par ses propres moyens, il devra emprunter la même entrée (route de la plaine) en respectant les mesures de distanciation (1 m. mini). Récupération des enfants de la même manière que pour les déposer.
- Tous les enfants devront passer par le point d'accueil. Lavage des mains obligatoire avec le gel hydrologique mis à disposition par le club.

Durant sa prise en charge par le MHC, votre enfant devra respecter les gestes barrières et la distanciation. En cas de non-respect des consignes, nous serons dans l'obligation de lui refuser l'accès aux entraînements.

Nous avons tous bien conscience des lourdeurs imposées par ce protocole, mais toutes ces consignes sont nécessaires pour pouvoir proposer une reprise d'activité à votre enfant.

➤ Modalités d'organisation

Des convocations seront envoyées individuellement via Kalisport. Merci de bien vouloir confirmer la présence de votre enfant avant la veille de l'entraînement. En cas de non-confirmation, nous ne pourrons pas prendre en charge l'enfant le jour de l'entraînement.

Prévoir une heure d'arrivée 5mn avant l'heure d'entraînement. Récupération des enfants 5 mn après l'entraînement.

Compte tenu de la lourdeur des protocoles sanitaires nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires. En cas de non-respect, nous ne pourrons pas accueillir votre enfant.

Pour tout problème de dernière minute, prévenir Charles Lamblin 06 14 77 12 03.

Les activités se déroulant en extérieur, nous serons dépendants de la météo. Par conséquent les entraînements pourront être annulés le jour même. Merci de bien consulter votre convocation sur le site Kalisport.

➤ Consignes à respecter

- Tenue propre et lavée après chaque entraînement (Lavage à 60°).
- Respect de la discipline et des consignes : Il n'y aura pas de rappel à l'ordre en cas de non-respect des consignes, l'enfant ne sera pas repris aux entraînements.

➤ Matériel et équipement

- Gourde remplie
- Tenue de sport / Chaussures de sport.
- Un tapis de sol
- Une petite serviette de sport.

Aucun autre matériel ne sera nécessaire.

